



COMMUNE DE BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Extrait n° D-2024-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 du mois d'avril, à 21 heures, le Conseil Municipal de BEYRIE-SUR-JOYEUSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Gilbert DUBLANC, le Maire.**

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Date et affichage de la convocation | 02/04/2024 |
| Date d'affichage de la délibération | 11/04/2024 |

Membres présents : M. Gilbert DUBLANC, M. Éric POCHELU, Mme Sylvie LANNEMAYOU, M. Julien TOCOUA, M. Olivier LUCU, Mme Maïder OTHEGUY, M. Arnaud MAINTENU, M. Daniel AMESTOY, M. Thomas ELISSONDO, M. Bernard LARRAMENDY, Mme Marie-Pierre BELLEAU, M. Sylvain SALLABERRY, M. Dominique MARIAN

| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 15 |
| Membres présents | 13 |
| Suffrages exprimés | 13 |
| Pour | 13 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Membre excusé : M. Pascal MOUSTIRATS

Membre absent : Mme Eugénie LACAZE

Secrétaire de séance : M. Sylvain SALLABERRY

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Maire détaille les éléments du budget primitif 2024 :

| | Dépenses | Recettes |
|---------------------------|---|---|
| Section de fonctionnement | 359 000,00 € | 359 000,00 € |
| Section d'investissement | 1 744 590,00 € <i>dont 677 000,00 € de RAR</i> | 1 744 590,00 € <i>dont 371 000,00 € de RAR</i> |

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré :

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture et
publication le 11/04/2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à Beyrie-sur-Joyeuse.
Au registre ont signé le Maire et le secrétaire. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Gilbert DUBLANC



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 064-216401208-20240405-D202406-BF